

SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION SUR INTERNET EN AMONT DU DÉBAT PUBLIC

En amont du débat, entre le 8 et le 29 mars, la Commission Particulière du Débat Public a ouvert un dispositif de participation sur internet permettant au grand public de se prononcer sur les principaux thèmes à mettre en débat, et de noter leur importance. Elle a reçu 108 propositions de thèmes provenant de 71 personnes différentes, qu'elle a synthétisées en 10 thèmes.

Il ressort de cette consultation que les participants partagent très largement le besoin de débattre de **l'opportunité de l'énergie éolienne** : faut-il développer cette énergie au regard de son rendement énergétique et de son impact sur le plan environnemental, économique et social ? Une comparaison approfondie avec d'autres sources d'énergies, y compris les énergies marines, semble nécessaire pour éclairer le débat. L'accent est mis sur le **bilan économique** de cette énergie et en particulier du projet des Deux Côtes : quelle est sa rentabilité, au regard du niveau d'investissement et du prix de rachat de l'énergie ? quel sera l'impact sur le contribuable ?

Les internautes abordent les différents types d'impact qu'un parc éolien pourrait avoir en mer, que ce soit pendant sa construction, sa maintenance et son démantèlement. Un bilan complet est attendu sur le plan **environnemental** (bilan carbone, impact sur la faune et la flore marines et terrestres). Les conséquences du projet, s'il est réalisé, sur les **activités économiques** de la région, en particulier la **pêche et le tourisme**, font l'objet d'une attention particulière : quel sera l'impact du projet sur les zones de pêche et les ressources halieutiques, quelles seront les conséquences sur les activités de la pêche et la profession ? Le parc aura-t-il un impact sur la fréquentation touristique, notamment au regard de son impact visuel ? La question de la redistribution des retombées financières du parc, notamment fiscales, est posée au regard des impacts qui seront identifiés. De manière plus générale, les retombées locales et régionales en terme d'**emplois** et de **formation** méritent d'être questionnées.

Les questions de sécurité maritime pour l'ensemble des navigants et de gestion concertée du littoral sont aussi posées, en particulier au regard d'autres projets de parcs éoliens actuellement à l'étude. Des clarifications sont attendues sur le rôle de l'Etat et sur la pertinence d'intégrer au niveau local ou régional les différentes initiatives de gestion des espaces marin et terrestre.

Enfin, les participants ont exprimé des attentes quant aux **modalités de débat public**, et plus généralement de concertation, qui leur seront proposées pour ce type de projet. Des études dont l'impartialité est garantie sont attendues. Des témoignages tirés d'expériences étrangères sont souhaités.

Les résultats de cette première consultation vont être pris en compte par la CPDP dans l'organisation du débat public.

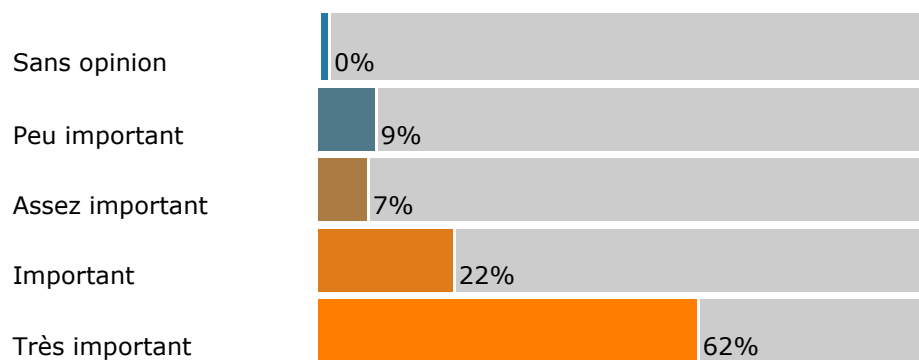
La Commission particulière du débat public - Projet de parc éolien en mer des Deux Côtes
Le 21 avril 2010.

Annexe 1 : Résultats de la notation
Annexe 2 : Propositions de thèmes

Annexe 1 : Résultats de la notation

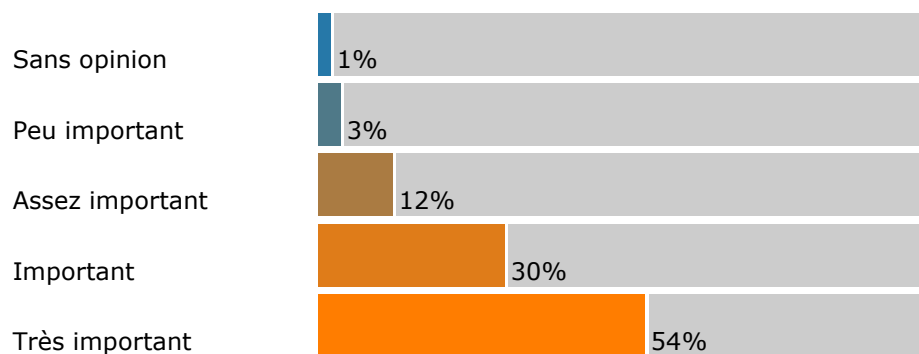
■ Opportunité de l'énergie éolienne en mer, politique énergétique

Faut-il développer l'énergie éolienne en mer au regard de son rendement énergétique, de son coût, et de son impact environnemental, économique et social ? En réponse à quels besoins énergétiques devrait-elle être développée ? Quelles sont ses forces et faiblesses en comparaison à d'autres sources d'énergie renouvelables (géothermie, etc), notamment les énergies marines (énergie hydrolienne, marémotrice...) ? Comment s'intégrerait-elle aux autres sources d'énergie actuelles (nucléaire, thermique, hydraulique) ?



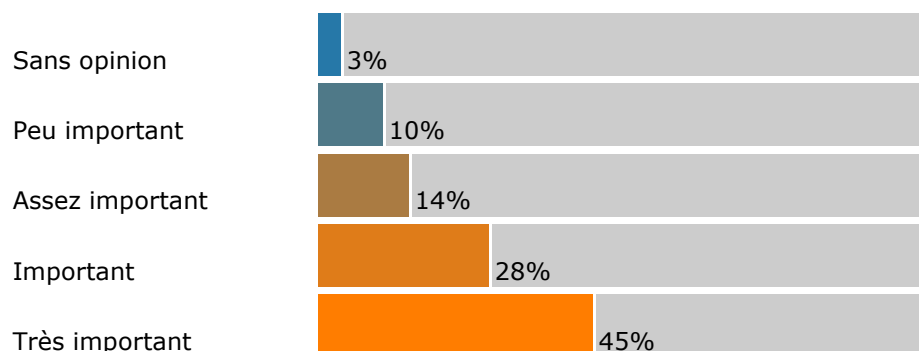
■ Impact sur l'environnement, la faune et flore marines et terrestres

Quel est le bilan carbone du parc éolien ? Quel serait l'impact de l'installation, des opérations de maintenance et du démantèlement du parc sur le milieu naturel marin (fonds, dynamique hydraulique, poissons et crustacés) et sur les oiseaux migrateurs ? Y aurait-il des répercussions sur l'écosystème de la Baie de Somme (zone protégée Natura 2000) ? Comment ce projet s'insère-t-il dans le projet de parc naturel marin ? Est-il conforme au principe de précaution ?



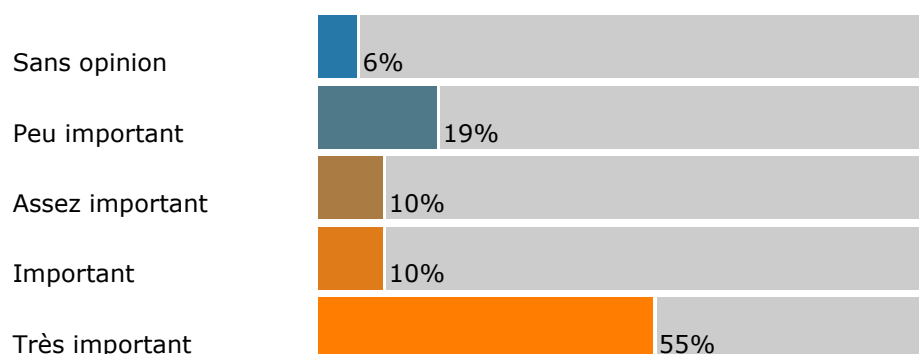
■ Impact sur les activités de pêche professionnelle

Quelles seraient les conséquences du projet de parc éolien sur les activités de pêche professionnelle ? Quel en sera l'impact sur les ressources halieutiques ? L'électromagnétisme a-t-il un impact sur les poissons ? Quels sont les enjeux en termes de pratiques de pêche et de sécurité pour la profession ? Les pêcheurs seront-ils indemnisés en cas de pertes d'exploitation ? Par quelle instance les autorisations de pêche seront-elles régulées ?



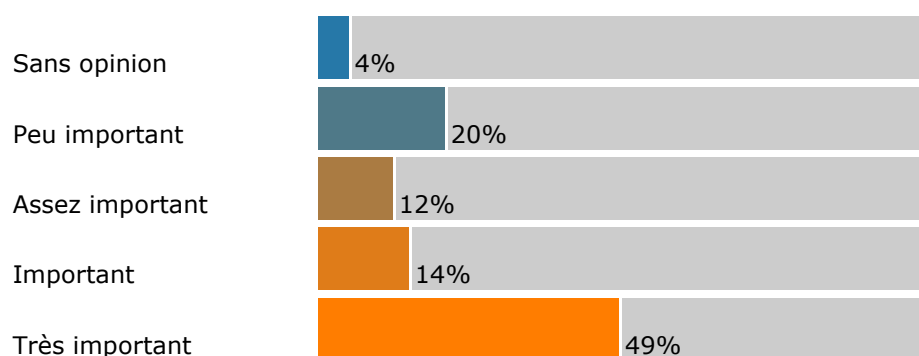
■ Impact visuel sur le paysage maritime, nuisances sonores

Quel sera l'impact visuel du parc, depuis la côte et en mer ? Quel est l'impact de la distance sur la visibilité ? Quelle valeur donner au paysage marin, et comment sera-t-elle affectée par un projet de ce type ? Y aura-t-il des nuisances sonores ?



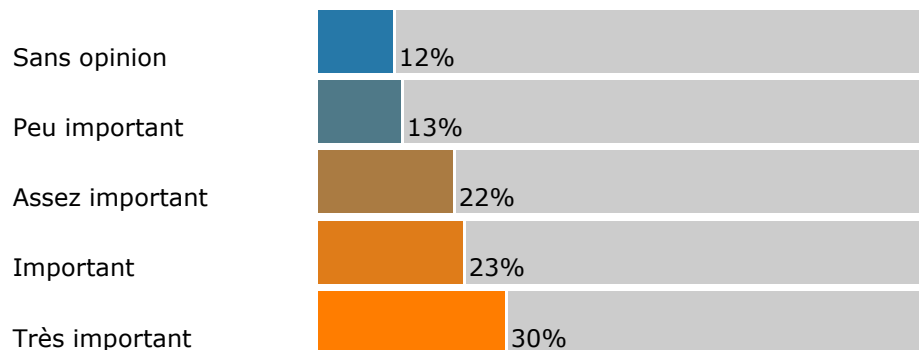
■ Impact sur le tourisme

Le projet de parc risque-t-il de contribuer à une baisse de l'activité touristique, et à une dévaluation de l'immobilier ? L'impact sur l'emploi dans ce secteur d'activité a-t-il été évalué ? Y aura-t-il des dédommagements pour les professionnels : hôteliers, restaurateurs, commerçants, etc ?



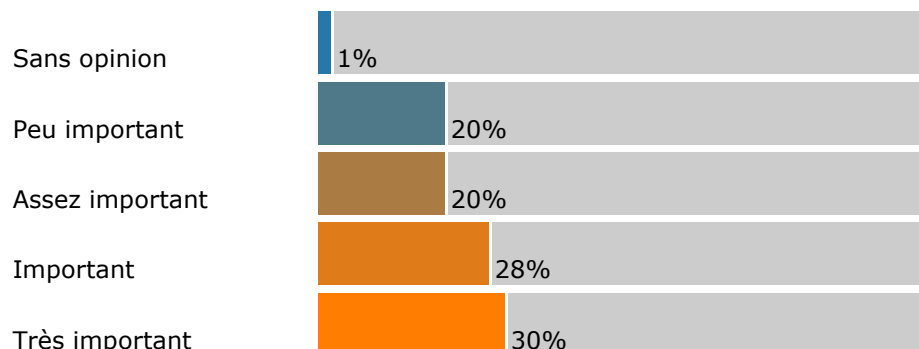
■ Enjeux de sécurité maritime et côtière

Quels seront les enjeux de sécurité pour l'ensemble des navigants (pêche, plaisance, commerce) ? Quels sont les moyens de balisage envisagés, d'intervention et de sauvetage en cas d'accident ? Comment seront réparties les responsabilités ? Les radars maritimes et météo risquent-ils d'être perturbés ? La côte pourrait-elle être affectée par des débris ?



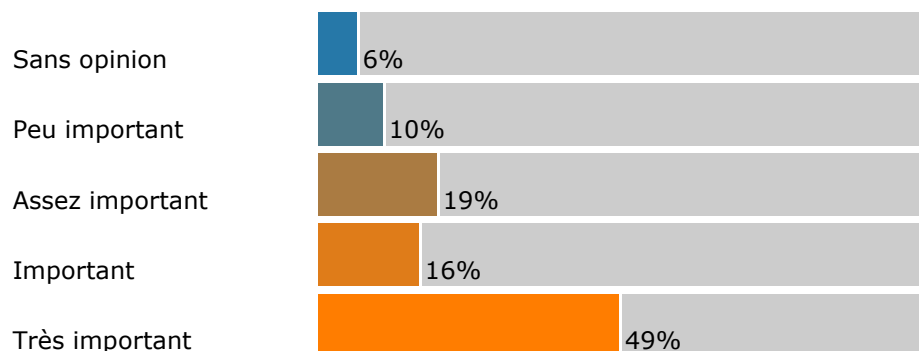
■ Retombées en terme d'emploi, développement d'une filière industrielle

Quelles seront les retombées en terme d'emplois au niveau local ? Quels secteurs seront bénéficiaires, lesquels seront déficitaires ? Quelles sont les perspectives de développement d'une filière industrielle en France ? Quels sont les enjeux en terme de formation, de créations d'activités et de reconversion ?



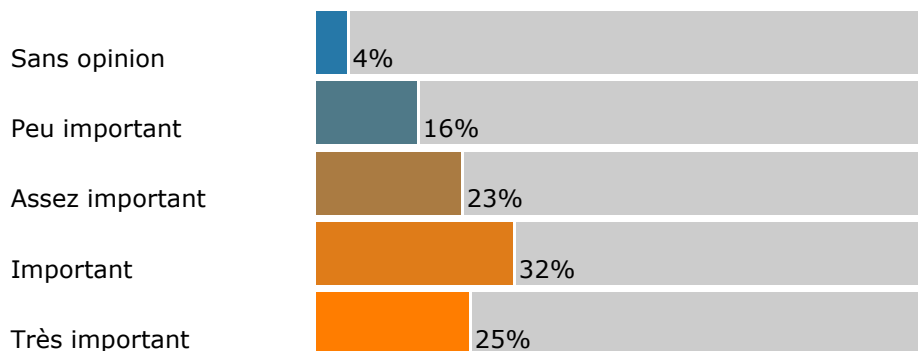
■ Bilan économique du projet, impact pour le contribuable, retombées fiscales

Quelle est la durée de vie du parc, le niveau d'investissement, son coût d'exploitation et celui de son démantèlement ? Quelle est la rentabilité du parc, en fonction du prix de rachat de l'énergie produite ? Le prix de rachat du KWh est-il excessif pour l'éolien ? Quel sera l'impact sur le contribuable ? Qui supportera le coût du démantèlement ? Comment seront distribuées les retombées fiscales au niveau local ?



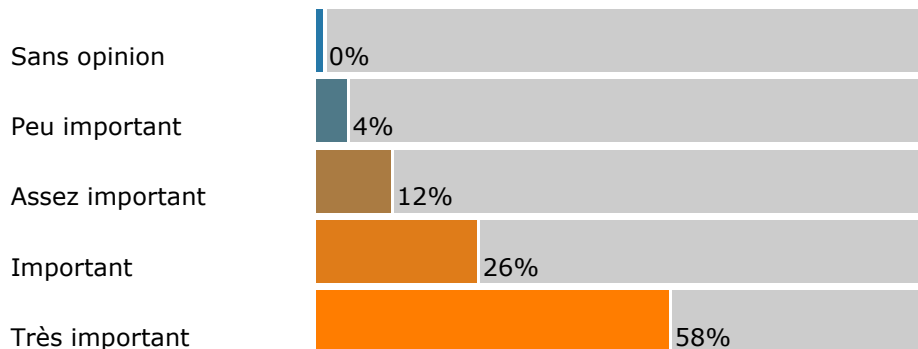
■ Articulation des projets de parcs éoliens, gestion intégrée de l'espace littoral et maritime

Comment le projet des Deux-Côtes s'articule-t-il avec les autres projets de parcs éoliens ? Comment s'intègre-t-il au processus de définition par l'État des zones propices au développement de l'éolien en mer ? Peut-on envisager des modalités de gestion intégrée de l'espace littoral au niveau régional, comme en Bretagne ?



■ Modalités de débat public et de concertation, études d'impacts, retours d'expériences étrangers

Comment les populations locales sont-elles consultées ? Comment peut-on garantir l'impartialité des études d'impact, quelles autorités indépendantes en assureront le contrôle ? Comment mobiliser dans le débat les enseignements que nous pourrions tirer des expériences étrangères (notamment allemande et danoise), sur le plan économique, environnemental et sociétal ?





Annexe 2 : Propositions de thèmes

■ Bilan économique long-terme de ce projet

Les riverains du littoral devront-ils payer deux fois ce projet, une première fois sur leur facture d'électricité et une deuxième fois par la dégradation de leur environnement ?

*Ajouté par Georges CLEMENT (Association propriétaires de Mers)
Le 21/03/2010 à 22:38:05*

■ Mode de répartition des retombées financières

L'État français ayant la compétence pour la mer et son sol doit être un décideur responsable. Les sommes saupoudrées aux élus locaux pour les appâter sont un leurre évident. La grenelle de la mer a souligné "l'abyssal" besoin de connaissances. Ces sommes doivent servir l'intérêt commun du milieu maritime. La mer reste une grande inconnue, comme la rivière elle sera stérile à terme par manque de connaissances. L'eau source de vie, la mer source de la vie terrestre.

*Ajouté par Gerard Montassine (Pêcheur Professionnel maritime)
Le 21/03/2010 à 17:24:20*

■ Instance garante et décisionnaire des autorisations de pêche professionnelle

Les zones d'activités des pêcheurs nationaux et même européens sont développées sur toute la Manche avec à peine quelques petits secteurs moins pratiqués. Si des implantations de mâts éoliens sont autorisées, il y aura concentration d'activité si certaines pratiques de pêche sont interdites dans les champs. Il faut respecter les activités en place, les pêcheurs ne peuvent être encore victimes de ces innovations. Ils peuvent aussi participer au suivi des impacts en pratiquant leur métier.

*Ajouté par Montassine Gerard (Pêcheur professionnel maritime)
Le 21/03/2010 à 17:18:11*

■ Démantèlement en fin de vie et remise en état des fonds marins

La France s'engage pour l'éolien en mer à corps perdu. Les côtes de l'hexagone peuvent-elles supporter le nombre de machines envisagées ? Le secteur des estuaires Picard risque d'être anéanti alors qu'il génère une biodiversité inestimable à ce jour. Déjà deux centrales nucléaires et la pollution de la Seine qui balayent notre littoral.

*Ajouté par Montassine Gerard (pêcheur professionnel maritime)
Le 21/03/2010 à 17:12:58*

■ Prix de rachat de l'énergie produite

Le prix du KWh est excessif est encourage la spéculation.
Le prix est fixé par l'État est revu à la hausse chaque année.
Au Danemark il est fixé par appel d'offre sur le moins disant et est fixe sur 20 ans.
En Allemagne la loi demande une dégressivité annuelle de 5%.
Le kWh français est 2 fois plus cher que le kWh allemand au bout de 10 ans et 5 fois au bout de 20 ans.
Ce qui est fait en Allemagne doit pouvoir aussi s'appliquer en France.

*Ajouté par Jean-Pierre Hugué (Association NENY)
Le 21/03/2010 à 17:10:28*

■ **Compatibilité avec le principe de Précaution inscrit dans le préambule de la Constitution et de la Charte de l'Environnement de 2004**

La liste des impacts et des incertitudes qui accompagne la création d'un site éolien en mer est longue:
Enfouissement des câbles électriques dans le sous-sol marin
Immersion de socles en béton gigantesques, Déroctage des fonds marins
Conflit d'usage pour la pêche impactant toute une économie basée sur la pêche locale et la navigation de plaisance
Vibration sonore sous-marine perturbant la reproduction des poissons
Localisation sur les migrations hivernales des oiseaux d'eau et ...

Ajouté par Jean-Pierre Huguet (Association NENY)
Le 21/03/2010 à 16:59:01

■ **Développement Touristique sur les Côtes**

Déjà plus qu'insupportable sur terre les éoliennes industrielles vont, pour quelle production réelle constatée sur des parcs comparables existants, avoir un impact sur le tourisme. Avez-vous compté le nombre d'emplois "détruits" par leur présence ?

Ajouté par Maisongrande
Le 21/03/2010 à 15:59:56

■ **Complémentarité des sources d'énergie, pertinence de l'énergie éolienne**

Je pense utile de débattre sur l'utilité de l'éolien compte tenu du fait que l'énergie qu'il dégagerait viendrait en complément de celle du nucléaire lors des pics de consommation ou lors de besoin de maintenance de centrales. Ces pics sont quand il fait très froid ou très chaud. Quand il fait très froid ou très chaud, c'est parce qu'il y a des anticyclones. Quand il y a des anticyclones, il n'y a pas de vent. Donc les éoliennes ne servent à rien. Des panneaux solaires en Somme et Seine Maritime?

Ajouté par WATON
Le 21/03/2010 à 13:53:54

■ **Comparatif des sources d'énergies, émissions de CO2**

Les « champions éoliens » de l'Europe (le Danemark et l'Allemagne) n'ont pas réussi à diminuer leurs émissions de CO2 malgré toutes ces turbines installées...
Expliquez la population pourquoi notre gouvernement continue le gaspillage de l'argent public pour cette énergie non rentable au lieu de choisir pour le développement d'autres sources d'énergie (comme par ex. la géothermie, source inépuisable, fonctionnement 24/24h, sans nuisances, ni le massacre de notre pays)

Ajouté par Mareille Schwartz
Le 21/03/2010 à 12:02:31

■ **Investissements et moyens de production nécessaires pour assurer la production d'énergie**

L'électricité ne se stocke pas, par temps calme (sans vent), il faut d'autres moyens de production pour fournir la demande d'électricité. Il y a donc deux investissements à prévoir. Qu'est-ce qui est prévu ? Un seul investissement n'est-il pas suffisant ? Pourquoi défigurer nos côtes ?

Ajouté par de Rosny Philippe
Le 21/03/2010 à 11:00:24

■ **Navigation dans le parc et autour du parc des 2 côtes**

Actuellement sans problèmes particuliers de sécurité, il faut s'interroger sur la sécurité des navigants dans le parc et autour du parc jonché de plus de 150 écueils. C'est vrai pour toutes les embarcations (pêche, plaisance, commerce).

Ajouté par BILON (Sans Offshore à l'horizon)
Le 21/03/2010 à 10:36:09

■ **Empreinte écologique, complémentarité des sources d'énergie**

Une politique écologique est une politique qui réduit l'impact de l'homme sur la nature. L'éolien est-il écologique ? Pour certains pays oui (Allemagne, Danemark...) ! Elle permet de réduire les émissions de CO2 liées aux centrales à charbon. En France non, car pour réguler l'éolien, il devient nécessaire de développer les centrales à énergie fossile, l'hydraulique étant saturé. La vraie question est : veut on (ou peut on) remplacer le nucléaire par l'éolien. Il y a d'autres énergies renouvelables !

Ajouté par Jean-Paul Magnaud
Le 21/03/2010 à 09:46:20

■ Nuisances sonores - impact sur les villages côtiers

Déterminer le volume acoustique d'un parc éolien de 144 machines à 12km du rivage, lorsque le vent souffle de la mer vers la terre. Pour une éolienne le volume s'élève à 35 décibels, sachant que le bruit d'un réacteur d'avion est de 120 décibels.

*Ajouté par peloille (ASPEV)
Le 21/03/2010 à 07:34:13*

■ Privatisation de nos espaces naturels ?

Assistons nous à la privatisation de nos derniers espaces naturels au profit de sociétés dont le but est la spéculation financière ?

*Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)
Le 20/03/2010 à 23:54:20*

■ Sécurité, bris de pale

Les éoliennes ne sont pas des machines à la fiabilité exemplaire.
En cas de bris de pale, quel est le niveau de flottaison des débris ?
Comment sera suivi la dérive de ces débris ?
Quel est le risque en cas de collision avec un navire ?

*Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)
Le 20/03/2010 à 23:53:19*

■ Impact sur l'avifaune

Certaines espèces avifaunes migrent au dessus de la mer.
Ces parcs côtiers ne risquent-ils pas d'attirer certains oiseaux espérant y trouver une halte migratoire qui leur sera fatale ?
L'altitude du vol migratoire dépend de plusieurs paramètres, en quoi ces éoliennes ne rentreront elles pas directement en concurrence avec l'altitude de vol de l'avifaune ?

*Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)
Le 20/03/2010 à 23:51:54*

■ Impact sur le paysage maritime

La vue sur le large donne un sentiment d'espace vierge de toute activité humaine. Installer des éoliennes sur ce paysage maritime, c'est nuire à cette sensation. C'est la preuve d'une colonisation totale de nos espaces naturels par l'homme.
Ce projet risque de nuire à un large panel de population recherchant l'authenticité d'un paysage naturel préservé. De fait nuit à une économie locale basée principalement sur cet environnement maritime.

*Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)
Le 20/03/2010 à 23:51:14*

■ Démantèlement et biotope

Après 15 à 20 ou 30 ans d'exploitation, les parties immergées habiteront, peut être, une faune et une flore d'un certain intérêt ou même semi endémique.
Le démantèlement total nuira à ce biotope naturel, ce qui permettrait au dernier exploitant de se soustraire à ses obligations de démantèlement. Dans ce dernier cas, ces récifs immergés seraient un risque potentiellement élevé pour les navires.

La question du démantèlement doit sérieusement être évaluée et chiffrée de manière crédible !

*Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)
Le 20/03/2010 à 23:50:38*

■ Impact des opérations de maintenance

Quelles seront les fréquences des opérations de maintenance ou de contrôle ?
Quel sera l'impact de ces mouvements sur le milieu marin ?

*Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)
Le 20/03/2010 à 23:45:23*

■ Impartialité des études d'impacts

Pour ce type de projet, n'est ce pas le rôle de l'état de réaliser ces études d'impacts restant financièrement à la charge du promoteur ?

Quelles autorités indépendantes assureront le suivi et le contrôle de toutes les études ?

Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)

Le 20/03/2010 à 23:44:55

■ Bruit et vibration, influence sur la faune marine

Quel sera l'impact des bruits et des vibrations sur le milieu marin ?

Les sons dans l'eau se propagent sur de longues distances. Quel sera l'impact des perturbations sur les cétacés, mammifères marins et poissons ?

L'étude d'impact sur le volet vibration/acoustique prendra-t-elle en compte un périmètre d'étude très large tenant compte de l'ensemble du spectre acoustique utilisé par la faune marine ?

Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)

Le 20/03/2010 à 23:41:50

■ Balisage du parc éolien

Les seuls flashes en haut des nacelles sont-ils suffisants pour baliser ces machines par temps de brouillard ?

Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)

Le 20/03/2010 à 23:06:37

■ Influence sur les radars maritimes et météo

Les éoliennes terrestres perturbent les radars militaires et météo sur un rayon de 30 km, quelle sera l'influence sur les radars maritimes ?

Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)

Le 20/03/2010 à 23:05:30

■ Quelles seront les parts de responsabilités en cas de catastrophe maritime ?

Un pétrolier, ou autre navire, qui s'échouera sur ces machines en cas d'avarie moteur sera-t-il responsable de la catastrophe écologique ?

Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)

Le 20/03/2010 à 23:03:50

■ Sécurité pour le transport maritime ou les activités de pêche et de plaisance

Ces machines constitueront des récifs artificiels, comment sera assurée la sécurité ?

Quels seront les moyens engagés pour éviter que des chimiquiers et autres pétroliers ne dérivent sur ces écueils en cas de tempête ou d'avarie moteur ?

L'assistance hélicoptérée au voisinage des éoliennes terrestre est très risquée, qu'en sera-t-il en mer quand il s'agira de secourir en urgence des victimes encerclées dans cette forêt de mâts et de rotors ?

Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)

Le 20/03/2010 à 23:02:44

■ Emploi et chômage

Nombre d'emplois locaux réellement créés et durables ?

Nombre d'emplois sacrifiés (pêche, tourisme...) ?

Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)

Le 20/03/2010 à 23:00:47

■ Retours d'expérience de parcs éoliens en mer

Cette énergie côtière ne bénéficie d'aucun retour d'expérience mondial suffisant.

Le gigantisme de ce projet amène à interrogation d'autant plus que cette filière n'est pas un fer de lance pour l'industrie française.

Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)

Le 20/03/2010 à 23:00:10

■ **Suppression de l'électricité thermique, financement du projet**

La Compagnie du Vent appartient au groupe GDF-SUEZ, exploitant et producteur d'énergie. Dans le cadre du développement durable, de la raréfaction des énergies fossiles et de la lutte contre le réchauffement climatique, le groupe GDF-SUEZ compte-t-il supprimer des moyens de production d'électricité thermique ? De plus cette énergie devrait être supportée financièrement par les seuls clients de ce producteur d'énergie.

*Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)
Le 20/03/2010 à 22:59:24*

■ **Nécessité de développer l'éolien off-shore**

En quoi ce projet est-il une nécessité ? La France est le premier producteur et exportateur d'électricité en Europe. Pourquoi produire une électricité d'origine éolienne ne faisant pas l'unanimité, aux coûts environnementaux imprécis, et dont le coût sera supporté par les citoyens français ?

*Ajouté par ADENPP (Asso Défense Environnement Nord Pas de Calais Picardie)
Le 20/03/2010 à 22:57:55*

■ **Perspectives de développement d'une industrie éolienne**

Quelle industrie ce type de projet permet-il de développer en France ? Et combien en détruit-il ? Dans le tourisme par exemple.

*Ajouté par Bernard
Le 20/03/2010 à 21:17:47*

■ **Effet des ondes très basse fréquence**

Éclairer sur le manque de maîtrise actuellement sur les effets des ondes très basses fréquences notamment dans les fonds sous-marins. Incidence sur l'environnement.

*Ajouté par Lebreton
Le 20/03/2010 à 19:58:56*

■ **Retombées financières**

Dans la mesure où je vois beaucoup d'inconvénients d'un tel projet et si peu d'avantages, j'aimerais en tant que citoyen être éclairé sur les avantages financiers que ce projet apporte et surtout à qui ?

*Ajouté par P. MELLET (Libre - soutien FED)
Le 20/03/2010 à 18:38:06*

■ **Durée de vie, coût, impact sur le contribuable**

Opportunité, en temps de crise économique, de s'orienter vers des solutions non durables (durée de vie des machines limitée) qui entraîneront de très forts coûts supportés par le contribuable et le consommateur au seul bénéfice des promoteurs ?

*Ajouté par Catherine Touraille
Le 20/03/2010 à 18:31:55*

■ **Evaluation de la baisse du tourisme et des pertes d'emploi**

Il convient d'évaluer la baisse de l'activité touristique en termes de fréquentation pour les hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, restaurants, commerces, qui en découlerait, et d'étudier la dévaluation de l'immobilier.

*Ajouté par Catherine Touraille
Le 20/03/2010 à 18:25:03*

■ **Intérêt sur le plan écologique, modalités de consultation des riverains**

Avant d'installer cette batterie de machines, qui va avoir un impact très fort, a-t-on fait un moratoire qui justifie l'intérêt écologique d'une telle concentration ? Est-ce que les populations ont été consultées ? Si les populations riveraines ne sont pas d'accord, peut-on faire de l'écologie contre les gens, et qu'est-ce qui va les empêcher de consommer sans se priver de l'électricité, et si les nuisances sont insupportables, qui sera responsable ?

*Ajouté par Anne-Marie Citton
Le 20/03/2010 à 17:38:19*

■ Impact paysager

Ces centrales électriques éoliennes en mer sont constituées de pylônes de 153 m de haut (plus de 2 fois la hauteur des falaises d'Étretat) en mouvement permanent, flashant toutes les secondes. Elles auront pour effets sur le plan paysager :

- de saccager nos paysages de falaises et de dunes qui constituent notre patrimoine régional ;
- de déclasser la Baie de la Somme de son label parmi les « Plus belle Baie du Monde » et Etretat de son site emblématique.

Ajouté par Dominique

Le 20/03/2010 à 16:45:49

■ Bilan économique des éoliennes en mer

Calcul de l'énergie effectivement produite sur plusieurs années de fonctionnement compte tenu de la carte des vents sur le site. Prise en compte de l'investissement nécessaire à l'installation des éoliennes en mer, du coût de l'entretien et du carburant.

Ajouté par GERY Michel et Annie

Le 20/03/2010 à 15:26:36

■ Rendement énergétique exact

Quel est le rendement énergétique exact d'un tel parc sur 1 année, sachant que même en mer les vents ne sont pas réguliers ?

Prix d'achat par EDF d'un kwh fourni par le système éolien ?

Nécessité dans notre pays d'une production électrique éolienne ?

Ajouté par H.RIZO

Le 19/03/2010 à 17:04:37

■ Comment concilier le projet de parc éolien avec les activités préexistantes sur le site, comme la pêche professionnelle ?

Quelle opportunité du projet, pour quels enjeux socio-économiques ?

Quelles conséquences sur l'activité de pêche professionnelle liées à la mobilisation permanente et exclusive d'un site en mer pour un parc éolien et à son exploitation ?

Quels impacts sur l'environnement ?

Quels moyens à mettre en œuvre pour minimiser/compenser des conséquences défavorables potentielles pour l'activité de pêche ?

Quels moyens pour permettre une association des usagers et favoriser l'acceptabilité sociale ?

Ajouté par Comité National des Pêches (Comité National des Pêches CNPMM)

Le 19/03/2010 à 15:42:42

[Les commentaires](#)

■ éolien et pêche

C'est pas conciliable... Ces parc éoliens vont prendre de la surface de travail... mais bon, effectivement ça peut aussi constituer une sorte de réserve... Mais le plus loin possible SVP 25 - 30 km et plus

Ajouté par catherine

Le 20/03/2010 à 07:30:06

■ Production d'électricité éolienne en mer

La production d'électricité éolienne en mer en comparaison avec la production globale d'électricité.

Les investissements nécessaires à cette technologie en liaison avec son rendement énergétique.

La justification de ce choix dans une politique de l'énergie livrée aux marchés financiers.

Ajouté par rousseau

Le 19/03/2010 à 13:14:07

■ Sécurité

En cas de tempête, comment un hélicoptère de la sécurité maritime pourra venir porter secours à un bateau qui aura été emporté à l'intérieur de la centrale électrique ? Comment peut-on avoir la certitude que sa mission pourra être maintenue par l'action des pales contradictoires et la force du vent ?

Ajouté par philippe Massard

Le 18/03/2010 à 22:07:42

■ Sécurité

En cas de tempête (souvenons nous de Xynthia), quelles sont les mesures que la Compagnie du Vent a prévues pour préserver les riverains des villes comme Cayeux, Mers les Bains, Criel... du danger des pales tombées ou des pylônes ?

*Ajouté par Philippe Massard
Le 18/03/2010 à 21:53:12*

■ Bilan écologique, énergétique et financier

La Seine Maritime et la Somme sont déjà couvertes d'éoliennes sur terre. Elles sont de plus en plus mal tolérées par la population. Nous avons maintenant déjà assez de recul pour faire un bilan énergétique, social, financier et foncier. Avant de continuer sur cette voie, la sagesse et le bon sens veut que l'on se pose la question : doit-on continuer dans la région ?

*Ajouté par Philippe Massard
Le 18/03/2010 à 21:43:18*

■ Impact sur le milieu naturel

Influence sur la vie et la reproduction des poissons et crustacés. Danger des pales pour les oiseaux migrateurs. Circulation des bateaux - pêche, commerce, plaisance - à l'intérieur et aux alentours du parc éolien. Que deviennent les éoliennes en fin de vie ?

*Ajouté par GERY Michel et Annie
Le 18/03/2010 à 18:04:20*

Les commentaires

■ J'y crois pas

En fin de vie (sauf si de grosses sommes d'argent sont mis sur un compte séquestré à cet unique effet), il y aura tjs des magouilles pour y échapper... Ceci quelles que soient les promesses et engagements. De plus on va pas enlever le béton !!!

*Ajouté par caroline
Le 20/03/2010 à 07:36:49*

■ Définition des zones d'implantation par les services de l'État

Pourquoi, alors que comme à Fécamp (76) les élus d'un territoire, toutes tendances confondues, les pêcheurs et les habitants ont validé le projet d'implantation de 60 éoliennes en mer, que les études d'impact n'apportent aucune incompatibilité d'implantation, l'État ne définit-il pas de zonages favorables à l'éolien offshore?

*Ajouté par Christophe COURCOUX (Ville de Fécamp)
Le 18/03/2010 à 17:04:51*

■ Intérêt économique et sociétal du projet

DÉMONSTRATION à établir par des experts indépendants (notamment vis-à-vis de l'Etat et des promoteurs) et à la compétence reconnue : a) de l'intérêt économique (à quantifier) d'un tel projet
b) de ses conséquences de toutes natures sur le plan sociétal

*Ajouté par Bertrand de Miramon (Collectif Picardie Environnement Durable)
Le 18/03/2010 à 09:40:13*

■ Fonds de garantie de démantèlement du parc

Le matériel offshore a une durée de vie beaucoup plus limitée qu'à terre. Les garanties financières seront-elles constituées pour l'entretien et le démantèlement éventuel du parc ?

*Ajouté par Comité Régional des Pêches Maritimes Nord - Pas de Calais / Picardie
Le 18/03/2010 à 09:38:06*

■ Impact sur l'écosystème de la Baie de Somme

La Baie de Somme est une baie classée pour sa richesse écologique (oiseaux, coques, espèces halieutiques, ...). C'est une zone classée Natura 2000 à terre et en mer. Un projet de parc marin est en cours de discussion. Le projet de parc éolien est relativement proche de la Baie de Somme. Les répercussions du parc sur cet écosystème ont-elles été évaluées sur tous ces points ?

*Ajouté par Comité Régional des Pêches Maritimes Nord - Pas de Calais / Picardie
Le 18/03/2010 à 09:33:52*

■ Effet récif des éoliennes

L'effet récif des éoliennes est souvent mis en avant par les promoteurs. Or, pour avoir une réelle valeur halieutique, la structure d'un récif artificiel doit être étudiée en fonction des espèces que l'on souhaite attirer, de l'écosystème de la zone. Ce sujet doit être débattu avec les scientifiques compétents afin d'apporter des précisions sur ce point.

*Ajouté par Comité régional des pêches maritimes Nord - Pas de Calais / Picardie
Le 18/03/2010 à 09:30:13*

■ Impact sur les fonds marins, sur les espèces halieutiques

Le projet discuté est gigantesque. L'implantation des éoliennes et la pose des câbles aura un impact sur la faune et la flore marine.

Comment évaluer cet impact ?

Quel sera le suivi éventuel des impacts du parc ?

Il est nécessaire de faire un état 0 avant de commencer tous travaux.

Cela est-il prévu ?

Si oui, de quelle façon ?

Avec quelle garantie scientifique ?

*Ajouté par Comité Régional des Pêches Maritimes Nord - Pas de Calais / Picardie
Le 18/03/2010 à 09:27:21*

Les commentaires

■ Changement d'espèces

A mon avis les poissons plats n'aiment pas trop le béton... Mais bon, ça peut favoriser d'autres espèces... Ca devrait plaire aux tacos.

Ajouté par caroline

Le 20/03/2010 à 07:39:26

■ Impact sur les activités de pêche maritime

Les navires de Haute Normandie et du Nord Pas de Calais / Picardie fréquentent la zone visée.

Tous les métiers seront-ils exclus de la zone ?

Y-aura-t-il un périmètre de sécurité ?

Les interférences radar ont-elles été évaluées ?

Quelles seront les pertes financières pour les entreprises de pêche sachant que les possibilités de repliement sur d'autres zones de pêche sont limitées ?

Comment seront indemnisées les pertes d'exploitation des navires (répartition de la taxe) ?

*Ajouté par Comité régional des pêches maritimes Nord - Pas de Calais / Picardie
Le 18/03/2010 à 09:21:17*

■ Coût et financement du projet, impact sur l'environnement et sur les activités économiques

- coût d'un projet d'une telle ampleur

- incidence sur la pêche, les milieux marins,

- visibilité des parcs

- quel pourcentage de CO2 en moins

- coût du démantèlement et à la charge de qui (si la compagnie du vent n'existe plus dans 20 ans...)

- taux de subventionnement par l'Etat des projets

- coût pour le consommateur

- que rapporteront ces installations industrielles ?

- est-ce un projet d'utilité publique ?

- est-il nécessaire de gâcher toute une région pour cela ?

*Ajouté par GEST Elisabeth
Le 18/03/2010 à 09:05:46*

Les commentaires

■ Coût trop élevé pour cette médiocre technologie

Aujourd'hui plus de 3 millions de familles ont des difficultés à payer leur facture énergie maison... alors en plus de gâcher toute une région, sa beauté et son économie touristique, ça aggravera encore plus le cas de ces gens ou ça creusera encore plus le déficit de la France.

Ajouté par caroline

Le 20/03/2010 à 07:43:45

■ Un projet insensé !

Cela commence par une dépense énorme de fonds fournis par les utilisateurs d'électricité via la CSPE et par les contribuables et cela continuera, bien sûr, par de nouvelles injections massives de fonds publics pour compenser la destruction d'emplois, compenser la perte de touristes, soigner les victimes des nuisances etc. Et tout cela pour enrichir quelques profiteurs et conforter la puissance de quelques élus aveuglés par les promoteurs.

Non, ce n'est pas du tout de l'écologie !

*Ajouté par Luc Béliard
Le 20/03/2010 à 17:30:52*

■ Impact sur le paysage et le tourisme

En supposant que la vie et le patrimoine des riverains n'ont aucune importance, face à un intérêt général, et que les paysages n'ont aucune valeur. Reste une donnée économique à prendre en compte : la disparition du tourisme. Je me permet juste de donner mon point de vue de touriste : je passais régulièrement mes vacances dans l'Aveyron. Depuis que ce département a été saccagé par les éoliennes, je n'y vais tout simplement plus... C'est aussi simple.

*Ajouté par TESSON (particulier)
Le 20/03/2010 à 19:49:31*

■ Les aspects paysager et économique vus des côtes

La défiguration vue des côtes, l'impact sur la vie économique du littoral (pêche, tourisme,...). Les avantages apportés à la zone littorale par les éoliennes.

*Ajouté par Dambrine JMichel
Le 17/03/2010 à 22:50:39*

Les commentaires

■ Dégats

Catastrophique, c'est la démolition pure et simple de très beaux paysages et du bien-être qui va avec. C'est aussi par conséquence très dommageable à l'économie locale.

*Ajouté par catherine
Le 19/03/2010 à 20:15:16*

■ Mini 25 - 30 km des côtes

Pour moi l'éolien offshore est une énorme erreur... Ceci dans tous les cas... Mais si notre gouvernement persiste sur cette mauvaise vague alors il faudrait au minimum interdire ces parcs à moins de 25 ou 30 km.

*Ajouté par caroline
Le 20/03/2010 à 07:46:32*

■ En mer, mission impossible sans détruire le paysage !

La vue sur la mer est un paysage plat, sans obstacles, ce qui fait tout son attrait et sa valeur... Ceci est absolument immuable. Des éventuelles éoliennes en mer seront forcément destructurantes car il n'y a rien pour les articuler avec d'autres paysages ou reliefs. Paysagèrement il est impossible de faire quelque chose d'harmonieux en mer. Donc toute implantation doit être faite à plus de 25 ou 30 km. A moins, c'est la destruction de tout ce capital de beauté et donc de l'économie locale.

*Ajouté par caroline
Le 20/03/2010 à 19:22:30*

■ Enrochement ou non ?

La question de la valorisation des fonds marins pour les activités de pêche doit être posée: enrochement ou non sur le site.

*Ajouté par Patrick THIERY (Picardie Nature (asso régionale))
Le 17/03/2010 à 13:32:51*

■ Versement de la taxe professionnelle: pour quels projets ?

Depuis 10 ans le versement de la taxe professionnelle issue de l'implantation d'éoliennes a évolué (du communal vers l'intercommunal). Le raisonnement doit être poussé vers davantage un financement de projets qu'un versement local de fonds (injuste) et davantage pour des projets de développement durable (économie d'énergie et étude des fonds marins)

*Ajouté par patrick THIERY (Picardie Nature (asso régionale))
Le 17/03/2010 à 13:29:48*

■ Visibilité des fermes éoliennes off-shore

La question de la visibilité des grandes éoliennes off-shore est posée par ce projet. Quelle visibilité acceptable depuis la côte ? Quelle "invisibilité" possible (15, 20, 25, 30 km ?)

*Ajouté par patrick THIERY (Picardie Nature (asso régionale))
Le 17/03/2010 à 13:23:18*

Les commentaires

■ Visibilité

Ex: "les Ecrehous" îlots anglo-normands situés à 15km de mon domicile et ayant une altitude de 4m se voient parfaitement bien, vu de la côte ouest de la plage du Cotentin.
2 petits navires distants de 30 kms entre eux se voient correctement.

*Ajouté par NARDIN (Marin de commerce)
Le 19/03/2010 à 18:53:07*

■ 30 km pas moins

Pour un homme debout de 1m70 debout une éolienne de 150m est visible à plus de 40 Km. Donc distance d'implantation 30 km.

*Ajouté par caroline
Le 20/03/2010 à 07:49:37*

■ Impact visuel des éoliennes

La pollution visuelle est l'ensemble des dégradations infligées au paysage. "L'impact visuel" des éoliennes en mer est ressenti comme une dégradation du cadre de vie.
Perte de la valeur de notre si beau patrimoine.
Pollution lumineuse la nuit, adieu nos jolis couchers de soleils...

*Ajouté par MICHAUD Xavier & Marie
Le 17/03/2010 à 09:14:23*

■ L'éolien et son impact sur le plan environnemental, social, économique et énergétique

L'éolien et ses multiples avantages:

- environnementaux : pas de déchets, pas de gaz à effet de serre, entièrement réversible...
- sociaux: pas de conflits géopolitiques, création de milliers d'emplois divers et variés en France, redynamisation des campagnes (taxe aux communes, restauration, hôtellerie, tourisme...)
- économiques: potentiel de développement énorme, énergie peu coûteuse (60 c€/foyer/an) et mature, aucun imprévu sur le prix de revient..
- énergétique: ressource inépuisable, substitution aux énergies polluantes

*Ajouté par Patrick GUITTON (Enseignant)
Le 16/03/2010 à 23:20:22*

■ Doit-on revoir les modalités de gestion de l'espace littoral haut-normand ?

A l'instar de ce qui a été engagé en Région Bretagne, il y a une nécessité de créer une charte de gestion intégrée de l'espace littoral haut normand. Cette démarche engagée depuis plusieurs années en Région Bretagne montre à l'évidence l'importance qu'il faut donner à notre milieu maritime et côtier

*Ajouté par HUC CLAUDE (indépendant)
Le 16/03/2010 à 17:11:04*

■ Rentabilité de l'éolien offshore

Identifier le besoin en subvention pour permettre la réalisation de l'éolien offshore (par le tarif d'achat, ...).

*Ajouté par MAUNAS
Le 16/03/2010 à 15:43:11*

■ Quel valeur donner au paysage marin ?

A partir d'une étude culturelle (le paysage marin dans les arts, la littérature) et du recensement du patrimoine et des pratiques culturelles et touristiques pour lesquelles la vue sur la mer compte (par exemple le patrimoine des villas et résidences avec vue sur la mer), évaluer les retombées de ce projet d'industrialisation du paysage marin. D'autres questions posées peuvent rejoindre ce thème.

*Ajouté par Kléber Rossillon (Patrimoine-environnement)
Le 16/03/2010 à 15:41:53*

Les commentaires

■ Valeur immense

La vue sur mer est un immense capital qu'il faut préserver et duquel, si on le protège, on pourra tirer toujours plus de profits. Profits en argent, en emplois, en matière de santé et bien-être.

Ajouté par caroline

Le 20/03/2010 à 07:54:56

■ Impact du projet vis-à-vis de la faune marine

Etude d'impact sur la faune marine, et en particulier les mammifères marins. Cette étude doit reposer sur un état initial détaillé et actualisé.

Ajouté par Briand

Le 16/03/2010 à 11:19:52

■ Régularité et stabilité des fonds marins

La côte comporte des zones de larges enrochements qui rendent les fonds marins irréguliers et renforcent les courants de marée (Raz Saint Michel au large de Saint Aubin, au large de l'Ailly, voisinage de Dieppe). Par ailleurs on trouve de larges structures de ridins, sortes de dunes de galets relativement accidentées qui peuvent se déplacer en fonction des tempêtes. La situation diffère de celle rencontrée sur les côtes des Pays-Bas et Danemark. Ces projets n'ont-ils pas un coût inacceptable ?

Ajouté par Marc Bernheim Le Coeur (retraité CNRS)

Le 16/03/2010 à 11:06:17

■ Comment associer éoliennes et la pêche régionale

La pêche locale et notamment celle des coquilles Saint Jacques est très active sur le même domaine maritime. Les petites dragues utilisées me semblent peu compatibles avec des câbles électriques déposés sur le fond de la mer. Peut-on effectuer une comparaison en terme d'emplois d'une quarantaine de bateaux à Dieppe et au Tréport, avec pour chacun 4 à 5 personnes associées en comparaison de combien d'intervenants sur les sites éoliens ?

40x2/5 400 personnes comparées à ??

Ajouté par Bernheim Le Coeur (retraité CNRS)

Le 16/03/2010 à 10:51:05

■ Besoins et coût de l'énergie en France

Pour la France : besoin en énergie depuis 2001 jusqu'à 2050. Les parts produites pour chaque source d'énergie. Le coût de l'énergie sur ces mêmes périodes. Ces éléments devront provenir de sources fiables.

Ajouté par GILLES BEAUVISAGE (Libre mais soutient la FED)

Le 16/03/2010 à 10:20:59

■ Comparaison avec d'autres sources d'énergie alternatives comme les hydroliennes sous-marines

Quitte à utiliser la mer, installons des hydroliennes sous-marines: invisibles, utilisation prévisible, précise, continue, presque 24h/24h, 365j/an.

Ajouté par NARDIN (Marin de commerce)

Le 16/03/2010 à 10:17:09

■ Emplois

EMPLOI : les emplois créés dans les autres pays de l'Europe pour la conception, la réalisation et l'implantation des éoliennes : nom des pays, emplois détaillés, les emplois détruits. Pour la France et plus précisément pour les régions concernées : emplois créés, emplois détruits, emplois restant à détruire.

Ajouté par BEAUVISAGE GILLES (Libre mais accompagne la FED)

Le 16/03/2010 à 10:12:16

Les commentaires

■ Bilan emploi négatif

Quelques emplois créés et beaucoup détruits.

Ajouté par caroline

Le 20/03/2010 à 07:56:52

■ Rapport efficacité/coût, réduction des besoins énergétiques

Plus utile de limiter la consommation électrique et de carburant.
Isolation, éclairage inutile de nuit, limiter le poids des voitures, aide plus importante pour des équipements performants et peu polluants, recherche scientifique, utiliser le gaz moins polluant que le pétrole(en attendant mieux).

Ajouté par NARDIN (Marin de commerce)

Le 16/03/2010 à 09:59:05

■ Démantèlement des installations, et entretien

Quid en cas de cessation d'activités ? Qui supportera le cout du démantèlement ? L'état (qui est censé recevoir toute la manne financière, car projet maritime), ou l'ensemble des communes qui toucheront un léger pactole, incompatible avec le coût du démantèlement ?
Qui assure l'entretien et le bon fonctionnement du parc éolien, des installations sous-marines et terrestres ?

Ajouté par ANNEBICQUE

Le 16/03/2010 à 09:56:00

■ Rentabilité de l'énergie éolienne en mer, impact sur le contribuable

Quelle rentabilité sans impacter le portefeuille du contribuable ?
Il est impératif que le démantèlement soit provisionné avant les travaux pour ne pas que cela soit un jour à la charge des communes.

Ajouté par DORE (ACPEM)

Le 16/03/2010 à 08:45:42

■ Emplois

Comme la pêche, le tourisme côtier et vert, le commerce, les professionnels de l'immobilier, notaires, plaisance... vont être aussi concernés sur la distance couvrant la longueur du projet 32km (Cayeux Penly) et des zones limitrophes, baie de Somme et région de Dieppe. Peut-on avoir de la part des élus régionaux 80 et 76, le détail du nombre d'emplois occupés par ces différentes activités sur la totalité des communes concernées par la taxe, dans le périmètre des zones défini par la loi ?

Ajouté par Catherine Boutin (Assoc Yères Aujourd'hui pour Demain)

Le 16/03/2010 à 07:57:23

[Les commentaires](#)

■ Thèmes de débat et question sur le projet des Deux-Côtes

Nous tenons à préciser que ce dispositif de consultation a pour objectif de recueillir des propositions de thèmes à aborder dans le débat, et non de débattre du projet lui-même ou de poser des questions sur ses caractéristiques.

Nous prenons en compte votre proposition de thème sur l'emploi, et nous vous invitons à renouveler votre question sur le projet des Deux-Côtes une fois le débat ouvert, au sein de notre système questions-réponses. Merci de votre compréhension.

Ajouté par CPDP

Le 16/03/2010 à 08:51:01

■ Emplois

Comme le signale un professionnel et responsable de la pêche local, ce projet touche de plein fouet environ 1 000 emplois durables et locaux de la filière pêche de la région. Peut-on avoir le détail précis des 2 000 emplois (CDI) locaux et durables promis par la compagnie du Vent ?

Ajouté par Catherine Boutin (Assoc Yères, Aujourd'hui pour Demain)

Le 16/03/2010 à 07:42:08

[Les commentaires](#)

■ Thèmes de débat et question sur le projet des Deux-Côtes

Nous tenons à préciser que ce dispositif de consultation a pour objectif de recueillir des propositions de thèmes à aborder dans le débat, et non de débattre du projet lui-même ou de poser des questions sur ses caractéristiques.

Nous prenons en compte votre proposition de thème sur l'emploi, et nous vous invitons à renouveler votre question sur le projet des Deux-Côtes une fois le débat ouvert, au sein de notre système questions-réponses. Merci de votre compréhension.

Ajouté par CPDP

Le 16/03/2010 à 08:54:00

■ Baisse du tourisme sur la côte

Qui va dédommager les riverains, les hôteliers et les restaurateurs ?
A part les promoteurs, qui aime les couchers de soleil à rayures ?
La mer est-elle à vendre ? Qui a le droit de la polluer ainsi ?

Ajouté par B.DAUBIN (Tigné préservé)
Le 15/03/2010 à 22:57:17

[Les commentaires](#)

■ Ça c'est certain

Ça c'est certain.... Quelques touristes curieux pendant un ou deux ans, de passage puis après pendant 18 ans ils iront ailleurs.

Ajouté par caroline
Le 20/03/2010 à 08:00:16

■ Comparaison entre les éoliennes et les autres "énergies bleues"

Avant de choisir les éoliennes, a-t-on fait une étude comparative des autres moyens de capturer les immenses sources d'énergies marines (houle, marée, différence de température...) ?
Quels organismes indépendants ont préparé ce dossier, quelles études ont été rendues publiques ?
Les bilans emploi, économiques et écologiques ont-ils été faits ?

Ajouté par Bernadette Kaars
Le 15/03/2010 à 22:53:52

[Les commentaires](#)

■ Hydroliennes sous-marines

Quelques essais sont en cours.
Elles sont efficaces, invisibles, utilisation prévisible 24h/24 (ou presque), 365j/an.
Mais c'est plus cher. Problème en France, on raisonne à court terme et on agit pour la prochaine élection; il faut donc du rapide et du visible même si c'est nul.
Les systèmes houlographes donnent de bons résultats et assez faciles d'entretien.

Ajouté par NARDIN (Marin de commerce)
Le 16/03/2010 à 11:24:31

■ Choisir uniquement des technologies à production régulières

L'éolien est terriblement polluant au niveau paysage.... Antoine Waechter le dit aussi.... De plus c'est la technologie du hasard !!!
Il y a du vent ça marche, il y en a pas ça marche pas. Si les vaches produisaient du lait aussi irrégulièrement que les éoliennes... vous imaginez le problème. Toutes les autres technologies qui peuvent apporter une production régulière, contrôlable et gérable sont à développer bien évidemment.
L'hydrolien fait partie des technologies intelligentes !!

Ajouté par caroline
Le 20/03/2010 à 08:28:05

■ Coût de l'éolien en mer

Incidences des investissements sur la vitesse de réchauffement climatique et la montée des eaux / Frein au développement nucléaire à attribuer à l'éolien en mer / Coût de l'éolien en mer et rentabilité pour les promoteurs / Mise en concurrence sur le projet des 2 Côtes / Coût des investissements éoliens et qualité de vie des riverains / Coût de l'éolien en mer et coût de la défense contre la mer en Picardie (protection du trait de côte).

Ajouté par Cornet Philippe
Le 15/03/2010 à 18:39:53

■ Concentration des zones propices sur les côtes d'Opale et d'Albatre

Sur 150 km de littoral d'une beauté exceptionnelle (de la Baie de Somme à Etretat), plus de 500 éoliennes déjà prévues. Evaluation des conséquences économiques, touristiques... sur des secteurs protégés: Baie de Somme, Mers les Bains
Atteinte à la mer: pureté des espaces maritimes; implantations lourdes sur les fonds marins; limitations de la circulation maritime et de la pêche
Belvédères des falaises picardes et normandes: vues sur les éoliennes et non sur le large horizon.

Ajouté par Cornet Jacqueline
Le 15/03/2010 à 18:16:57

■ Bilan environnemental et comparatif

Bilan environnemental : nombre de tonnes de CO2 évitées avec prise en compte des émissions directes et indirectes pendant les travaux puis en exploitation. Cumul prévisionnel sur 20 ans. Prix vis-à-vis d'autres moyens : isolation des logements, développement du TGV, etc..., et comparatif avec les pays voisins, en particulier Allemagne et Danemark.

Incidences sur la faune et la flore.

Risques de pollution.

Ajouté par Joël Rétière-Lehideux (Paysages en Péril (SPPEF), membre du Conseil National du Littoral)

Le 15/03/2010 à 15:30:45

■ Bilan énergétique, économique et social

Bilan énergétique, économique et social vis-à-vis des autres sources d'électricité, externalités à prévoir ; moyens de substitution, développement du réseau THT, infrastructures routières et portuaires..., impact sur la balance commerciale, le tourisme, l'emploi local et national pendant les travaux et en période d'exploitation (en nombre de CDI ou équivalent)

Ajouté par Joël Rétière-Lehideux (Paysages en Péril (SPPEF), membre du Conseil National du Littoral)

Le 15/03/2010 à 15:27:56

■ Sécurité

Sécurité : radars des installations portuaires et des sémaphores, chenaux d'accès aux ports et de séparation du trafic (Manche Centrale et Orientale), radars des navires (trafics marchand et passagers, pêche et plaisance, sauvetage en mer en cas d'accidents qu'il s'agisse de la SNSM ou d'hélicoptères ou d'accidents graves type Amoco Cadiz), trafic aérien, sécurité du territoire en cas d'attaque terroriste notamment sur les centrales nucléaires.

Ajouté par Joël Rétière-Lehideux (Paysages en Péril (SPPEF), membre du Conseil National du Littoral)

Le 15/03/2010 à 15:25:26

■ Protection paysagère

Protection des paysages : évaluation de l'impact prévisible, distance à instituer, sachant que par temps dégagé la vue en mer porte très loin.

Ajouté par Joël Rétière-Lehideux (Paysages en Péril (SPPEF), membre du Conseil National du Littoral)

Le 15/03/2010 à 15:23:12

[Les commentaires](#)

■ Protection paysagère

Portée géographique en mer: Hauteur de l'observateur hauteur objet portée géo

2m 150m 53km

30m 150 69km

60 150 78km

120 150 90km

Ces calculs tiennent compte de la rotondité de la terre.

Ajouté par NARDIN (Marin de commerce)

Le 16/03/2010 à 09:47:28

■ Compatibilité entre éolien marin "fixe" et nature des lieux

Capacité de la Mer Territoriale et de la Zone Economique Exclusive française à accueillir de l'éolien posé sur le fond : trait de côte, bathymétrie, morphologie sous marine, nature des fonds, incidence sur les courants. Comment ce projet s'intègre-t-il dans l'aménagement territorial des côtes Picardes et Normandes ?

Ajouté par Joël Rétière-Lehideux (Paysages en Péril (SPPEF), membre du Conseil National du Littoral)

Le 15/03/2010 à 15:20:10

■ L'avifaune marine

- l'efficacité des études mises en place ? Quelles sont les méthodes mises en place ? leur durée ? sont-elles suffisantes ?
- les axes de migration, quel impacts ? (les bords de côte sont des axes de migration majeur)
- l'effet accumulation (dépendance d'énergie supplémentaire pour l'avifaune)
- Quel sont les moyens mis en œuvre pour éviter les collisions ? Brouillard, nuit...

Ajouté par MARCO

Le 15/03/2010 à 10:07:43

■ Impact sur le site architectural de type balnéaire classé à Mers les Bains

Mers les Bains dispose d'une part, d'une plage étendue avec une grande visibilité sur le large, et d'autre part d'un quartier classé, de plus de 600 villas d'architecture balnéaire.
L'implantation de 141 éoliennes visibles jour et nuit depuis l'esplanade aura-t-elle des conséquences sur la valeur de ce patrimoine et le tourisme?

Ajouté par Douvrain Françoise - Présidente (Association des propriétaires de Mers les Bains)

Le 14/03/2010 à 16:36:48

Les commentaires

■ Avis d'habitant de l'esplanade

Nous avons les mêmes soucis concernant l'avenir de notre site et de notre patrimoine si ce projet se réalise.

Ajouté par Monfroy JC

Le 15/03/2010 à 10:30:45

■ Impact visuel du projet des 2 côtes

Il ne sera pas sans conséquences dans votre cadre de vie et la valeur de l'immobilier. D'autres projets arrivent.

Ce ne sera plus une mer pour la pêche ou la plaisance mais une usine!

Ajouté par G BILON (SOS à l'horizon)

Le 15/03/2010 à 16:58:51

■ Immobilier en bord de mer

En cas de réalisation du projet éolien :

1- les ventes cessent puis

2 - les ventes reprennent avec une importante décote.

Le touriste cherche la sensation du large, la ligne d'horizon, que son regard ne soit pas accroché par des nuisances comme un parc éolien.

Le touriste ira acheter là où il trouvera cette liberté du regard.

Ajouté par BEAUVISAGE GILLES (LIBRE MAIS SOUTIENT LA FED)

Le 20/03/2010 à 16:48:39

■ Statut public/privé des producteurs d'énergie

Pourquoi les grands groupes s'intéressent tant à l'énergie, si ce n'est pour faire un maximum d'argent ?

Si nous faisons de l'énergie publique seraient-ils toujours prêts à investir ?

Pourquoi l'énergie nécessaire à la vie des populations ne pourrait-elle pas être à statut public et sans profit?

Ajouté par philippe billard

Le 13/03/2010 à 22:47:35

Les commentaires

■ Profits privés / nuisances publiques

Pourquoi tous ces débats ? Pour un seul objectif: augmenter les profits(privés) de Suez/Gdf aux frais du consommateur puisque le kWh éolien coûte 3 fois + cher et ce projet "pharaonique" devrait atteindre des sommets ! Outre le coût à supporter, les habitants du littoral verront leur cadre de vie se dégrader gravement, les pêcheurs perdre un espace vital pour leur activité, les touristes fuir, que des nuisances pour tous sauf... pour Suez/Gdf !!

Ajouté par Bellier francis

Le 21/03/2010 à 11:18:57

■ Durée de vie, rentabilité

Quelle est la durée de vie d'une éolienne en mer ?

Peut-on estimer alors la rentabilité d'une telle entreprise ?

Qu'advientra t-il des ancrages si l'entreprise est abandonnée dans 20 ou 30 ans ?

Ces 'blockhaus' sous-marins deviendront-ils autant d'épaves interdisant à jamais l'exploitation de la pêche ou la navigation dans ces zones ?

Les sites à terre ne sont-ils pas suffisants, plus faciles à gérer et donc plus rentables ?

Ajouté par Martial de Dieppe

Le 12/03/2010 à 13:08:18

■ **Dans une politique énergétique que la France a su parfaitement maîtriser, l'éolien en mer représente-t-il une solution durable ?**

Est-il raisonnable de poursuivre cet axe de production d'énergie électrique, tellement décrié pour de multiples raisons, avec un projet de cette ampleur ? Notre choix du nucléaire n'est pas critiquable et n'est pas condamné à court terme. Nous disposons donc de nombreuses années pour explorer de nouvelles sources de production plus crédibles.

*Ajouté par DEMONCLIN Gilles
Le 12/03/2010 à 12:15:22*

Les commentaires

■ **Non**

L'éolien est déjà une erreur. Cette technologie sera très vite dépassée, ça c'est certain... et dans le domaine de la production par turbine c'est l'hydrolien qui a le plus d'avenir... C'est évident.

*Ajouté par caroline
Le 20/03/2010 à 08:03:30*

■ **Opportunité de l'énergie éolienne en mer**

Compte tenu de son coût pour la société, sa production restera marginale, la réduction des émissions de CO2 n'est pas encore significative dans le contexte national. Quel en est alors l'intérêt ?

*Ajouté par BILON (Sans Offshore à l'horizon)
Le 11/03/2010 à 17:40:11*

Les commentaires

■ **éolien offshore = pollution, gaspillage et mauvais choix**

Bonjour, je suis absolument contre les éoliennes industrielles, sur terre et encore pire en offshore sur mer. C'est la plus mauvaise des technologies dites vertes. son bilan carbone est très discuté, son prix du KWH est beaucoup trop élevé et elle est très polluante pour l'environnement et l'économie locale et régionale. Alors subventionner ça... en pleine crise économique et baisse du pouvoir d'achat je ne suis pas d'accord.

*Ajouté par caroline
Le 12/03/2010 à 19:27:49*

■ **éoliennes offshore mauvais choix suite**

suite

Le gouvernement dit qu'il faut "être extrêmement vigilants sur toutes les atteintes aux paysages , au patrimoine et à la qualité de vie des riverains" mais tout cela est très relatif !!! ça veut dire quoi... Pour moi, avec des machine de 180 m de haut, c'est une distance minimum d'implantation de 22 km. Anglais , Allemands et belges appliquent cette règle et vont même souvent mettre leurs parcs encore beaucoup plus loin !

*Ajouté par caroline
Le 12/03/2010 à 19:30:19*

■ **éolienne offshore mauvais choix suite 2**

encore une fois le gouvernement fait une grave erreur avec les éoliennes offshores mais, si il persiste dans ce choix, le minimum c'est de déterminer des zones à 22 km et beaucoup plus. Il y a aussi un truc que je comprend pas...! L'hydrolien on en parle si peu ...pourtant tout laisse a penser que l'hydrolien est beaucoup moins polluant et que sa capacité de production sera beaucoup plus importante, performante, régulière et prévisible et donc gérable !!!

*Ajouté par caroline
Le 12/03/2010 à 19:32:00*

■ **éolienne offshore bon choix**

"des éoliennes très polluantes", je ne peux comprendre et accepter ce point de vue. Je pense effectivement qu'il faut prendre en compte dans le débat, le bilan carbone de ce type d'installation. Mais de là à dire que ce sont des installations polluantes, aux dernières nouvelles on ne brûle pas de mazout pour les faire fonctionner, et on ne produit pas de déchets nucléaires...

*Ajouté par david
Le 15/03/2010 à 15:13:00*

■ Budget

Qui aura la charge de l'entretien du parc éolien, car j'ai cru comprendre que la société privée le fera 20 ans, après ce temps cela risque de coûter très cher.

Ajouté par seheux

Le 10/03/2010 à 12:48:18

■ Expériences étrangères

Le débat devrait aborder la question suivante :

Quels enseignements peuvent-ils être tirés de l'expérience étrangère (et notamment allemande), du point de vue du développement durable : impact économique - emplois, créations d'activités... -, impact environnemental et impact sociétal ?

Ajouté par Paul Carriot (AFITE)

Le 10/03/2010 à 10:35:11

[Les commentaires](#)

■ Restons Français

je remarque que le Anglais, Allemands et Belges vont mettre tous leurs parcs à plus de 22 km. Quant aux danois, s'ils aiment ça, c'est leur problème... On est pas obligé de faire un copier-coller sur les autres...

On devrait plutôt mettre le paquet sur l'hydrolien pour devenir leader dans ce domaine, concevoir et fabriquer ces machines en France... !

Un peu de personnalité, messieurs les politiques !!! On est pas à la minute.

Ajouté par caroline

Le 20/03/2010 à 08:10:22

■ Débat sur un site ou sur un couple site / porteur de projet ?

Ce projet se trouve sur le Domaine Public Maritime. Aucune concession n'a été accordée. Le débat doit-il donc porter sur la zone ou sur le projet porté par une société particulière ?

Ajouté par Peter Nass (Nass&Wind)

Le 10/03/2010 à 00:03:24

■ Impact de l'électromagnétisme sur les poissons et les instruments de navigation

Un certain nombre de détracteurs de l'éolien offshore prétendent que l'électromagnétisme lié à la production d'électricité entraîne la stérilité des poissons et dérègle les instruments embarqués...

Les sites offshore danois en fonction depuis 2003 doivent pouvoir nous apporter ces réponses ?

Ajouté par TAVERNIER (Maire adjoint en charge Environnement V.P com agglo Dieppe)

Le 09/03/2010 à 23:06:29

■ Impact visuel des éoliennes en mer

Des éoliennes de 150m de haut seront installées au large de Veulettes à 7 km de la côte. Elles seront donc très visibles et perturberont la vue sur l'horizon et l'harmonie de l'ensemble de la côte (plage, mer, falaise). Pourquoi cette proximité ?

Qu'en est-il du projet des Deux-Côtes ?

Ajouté par J GEORGES

Le 09/03/2010 à 14:27:23

[Les commentaires](#)

■ Thèmes de débat et question sur le projet des Deux-Côtes

Nous tenons à préciser que ce dispositif de consultation a pour objectif de recueillir des propositions de thèmes à aborder dans le débat, et non de débattre du projet lui-même ou de poser des questions sur ses caractéristiques.

Nous prenons en compte votre proposition de thème sur l'impact visuel des éoliennes en mer, et nous vous invitons à renouveler votre question sur le projet des Deux-Côtes une fois le débat ouvert, au sein de notre "système questions-réponses".

Merci de votre compréhension.

Ajouté par CPDP

Le 10/03/2010 à 10:39:28

■ Environnement, pêche, tourisme, emploi

Je vous signale que ce n'est qu'un pré projet tant que la zone n'a pas été désignée comme propice au développement de l'éolien et que la Cie du Vent n'a pas été choisie.

En qualité d'association de défense de l'environnement, nous souhaitons le thème de la pêche, du tourisme et de l'emploi,etc...

Ajouté par BILON (Sans Offshore à l'horizon)
Le 08/03/2010 à 15:22:56

■ Caractéristiques de la filière "pêche" sur ce territoire

Le parc aura + ou - sa légitimité selon le type de pêche existante.

Si c'est de la pêche industrielle/de grands fonds, alors le parc éolien est légitime (impact POSITIF sur les populations de poissons).

Si c'est de la pêche artisanale, il faut faire en sorte de ne pas la perturber ou le - possible.

Ajouté par Thévenin
Le 08/03/2010 à 15:21:21

Les commentaires

■ Caractéristiques de la pêche

On n'est pas sur de la pêche industrielle à 7,5 milles des côtes, ni sur des grands fonds, par contre y aura-t-il compatibilité d'activité pêche permettant la pratique des arts dormants (treuil, senne, casiers, palangres...) favorisant ressource halieutique et pêche côtière est important.

Ajouté par TAVERNIER
Le 10/03/2010 à 08:48:10

■ Impact sur la faune et la flore benthique

Quels sont les impacts liés au fonctionnement et à l'installation d'un parc éolien sur la faune et la flore benthique ?

Ajouté par Koni
Le 08/03/2010 à 10:43:41

Les commentaires

■ Etude d'impact ressource halieutique

Les études d'impact préalables seront-elles en mesure de dissocier : fréquence de la ressource halieutique / pélagique et benthique, caractérisation de zones de frayères éventuelles, zones alimentaires des poissons, caractérisation du substrat et nature des sédiments...

Ajouté par TAVERNIER
Le 10/03/2010 à 08:59:19

■ Impact sur la faune et la flore benthique

Je ne suis pas un connaisseur en la matière et je n'ai pas la connaissance du dossier, mais pourquoi ne pas rendre l'installation plus respectueuse avec par exemple des frayères artificielles ou autres (cache...) implantés sur la structure même de l'éolienne ?
Serait-ce une possibilité ?
envisagé ?

Ajouté par Koni
Le 10/03/2010 à 09:30:38

■ Quel impact sur la dynamique hydraulique ?

Quels sont les impacts sur la dynamique hydraulique quant à l'installation d'un parc éolien ?

Ajouté par Koni
Le 08/03/2010 à 10:40:44

■ Formation des sous traitants / Création d'entreprises

Un projet de cette ampleur va nécessiter la mobilisation de tous. Il sera sûrement nécessaire d'accueillir des compétences venant d'autres régions, mais nous devons également nous mobiliser à propos de celles déjà existantes. Deux axes seraient à privilégier:

- Comment renforcer les savoir-faire déjà existants,
- Comment transformer certaines compétences existantes de façon à répondre aux besoins exprimés et identifiés.

Nous sommes une région qui a perdu beaucoup d'emploi industriels en 2008 et 2009. Les établissements d'enseignement supérieur ou non devraient pouvoir mobiliser leur formations existantes, en créer de nouvelles si besoin et mettre à disposition les outils de Validation de l'Expérience et de création / Reprise d'entreprise pour assurer l'adéquation entre emploi et compétences.

Ajouté par Gilles MALEFAN (CNAM HN)

Le 08/03/2010 à 10:25:48

[Les commentaires](#)

■ Formation des sous traitants / Création d'entreprises

Plusieurs projets de grande ampleur pouvant se déployer sur le territoire avec des calendriers proches, effectivement l'appareil de formation professionnelle local/régional doit être associé en amont afin de se préparer à accompagner ces opérations. La situation socio-économique des zones d'emploi de Dieppe et de la Vallée de la Bresle confère à ce travail un caractère crucial.

Ajouté par Vincent LESUEUR (GRETA Dieppe-CBB)

Le 11/03/2010 à 11:38:14

■ Emploi

Le Tréport accueille une cinquantaine de navires immatriculés pour moitié DP et l'autre moitié BL, ils sont regroupés au sein d'une coopérative la CAPA. Le chiffre d'affaires de ces navires représente 10 à 11 millions d'euros annuel. Ce chiffre est calculé par rapport à la taxe portuaire (REPP) 2% du chiffre d'affaire brut des navires versés à la CCILNP. Ces navires emploient environ 250 marins qui font vivre à terre un millier de personnes. Le projet des deux côtes, si il aboutit, se situe dans la zone de travail de 80% de ces navires qui pratiquent à 90% les ars traînants qui seront interdits dans le champ industriel éolien. Le danger évident pour la navigation, nous sommes dans une zone de fort courant avec des vents dominants d'ouest. Comment aller chercher un navire en avarie ou en difficulté avec un vent moyen de force 5 à 6 et un fort coefficient de marée dans ce champ sans mettre en péril l'équipage ? Ces navires seront contraints de cesser leurs activités. Je ne pense pas que ces personnes puissent se reconvertir dans l'éolien industriel qui sera un travail de spécialiste aussi très peu de marins seront employés sur le long terme. Ma question est : Que fait-on de ces hommes ?

Ajouté par J.Pierre Le Bail (Président de la CAPA)

Le 08/03/2010 à 10:06:39

[Les commentaires](#)

■ Emploi

Très bonne question... On va remplacer une production énergétique humaine et d'ordre alimentaire par une production énergétique au sens propre ? Même si la réalisation de ce parc requiert un grand nombre d'emplois, si par derrière, ce projet va en tuer un plus grand nombre effectivement il y a problème...

Ajouté par Koni

Le 08/03/2010 à 11:26:53

■ Objectivité des données et contradiction

Si en effet 50 bateaux vivaient exclusivement sur cette zone de pêche à 80% ce dont je doute fort au regard du rapport CHARM d'Ifremer, c'est que c'est une véritable zone de pêche miraculeuse... mais qui me semble en contradiction avec la forte courantologie évoquée un peu plus loin...

Ajouté par TAVERNIER Eric (Fondateur ESTRANCité de la mer Maire adjoint Environnement)

Le 09/03/2010 à 22:57:40